



LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 13 décembre 2016 ;

ARRETE

Article 1 : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 05PR0328 (référence GALAXIE 4288) – UFR Collegium Droit, Economie, Gestion
Profil : Macroéconomie monétaire, Economie européenne et Economie internationale

est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Président :

M. Sessi TOKPAVI, Professeur

M. Christophe HURLIN, Professeur

M. Grégory LEVIEUGE, Professeur

M. Patrick VILLIEU, Professeur

Membres externes

Mme Isabelle CADORET, Professeure
(Université de Rennes 1)

Mme Cécile COUHARDE, Professeure
(Université Paris-Ouest-Nanterre-la-Défense)

M. Mouez FODHA, Professeur
(Université Panthéon-Sorbonne)

Mme Valérie MIGNON, Professeure
(Université Paris-Ouest-Nanterre-la-Défense)

Mme Pascale COMBES MOTEL, Professeure
(Université d'Auvergne)

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le

31 MARS 2017

Le Président de l'Université,

Ary BRUAND